Document generated on 07/18/2025 9:32 p.m.

Revue québécoise de linguistique

Une classification des phrases « figées » du français

Maurice Gross

Volume 11, Number 2, 1982

Le français parlé au Québec

URI: https://id.erudit.org/iderudit/602492ar
DOI: https://doi.org/10.7202/602492ar

See table of contents

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)
1705-4591 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Gross, M. (1982). Une classification des phrases « figées » du français. *Revue québécoise de linguistique*, *11*(2), 151–185. https://doi.org/10.7202/602492ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université du Québec, 1982

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

UNE CLASSIFICATION DES PHRASES «FIGÉES» DU FRANÇAIS

Maurice Gross

1. Introduction

Les études syntaxiques, traditionnelles ou génératives transformationnelles, procèdent par voie d'exemples: à partir d'un choix de formes, on propose une règle: souvent, on mentionne des exceptions à cette règle. Nous avons donné notre position sur cette méthodologie et sur les moyens de remédier à certaines de ses faiblesses (Gross, 1975 et 1979).

Avec les expressions figées, la situation est différente; les formes que nous étudierons ont toujours été considérées comme des exceptions. Aucune règle n'a donc été envisagée pour elles. Les exemples ont été confinés dans des glossaires spécialisés où des anecdotes leur sont attachées. Nous montrerons que nous avons affaire à un phénomène d'envergure, masqué par une absence d'études, due à des *a priori* sur la nature du langage.

Nous traiterons de ce que nous appellerons: phrases, formes ou ex-

---

* E.R.A. N° 247 du C.N.R.S. associée aux Universités Paris VII et Paris VIII. Je suis redevable à Jean-Paul Boons d'observations qui ont amélioré la version initiale de ce texte.

pressions figées, encore qualifiées communément de proverbiales, idiomatiques, ou composées, et nous inclurons dans notre étude des métaphores et des clichés.

Des exemples typiques sont:

(1) Max a passé l'arme à gauche

(2) Max a répondu à Luc du bout des lèvres

(3) Le sort en est jeté

(4) Nous sommes dans un cul de sac

(5) Max roule sur l'or

(6) Max s'est mis cela dans la tête

Le point de départ de l'étude est l'observation intuitive bien connue que "le sens des mots ne permet pas d'interpréter leur combinaison". Cette observation constitue un test relativement opératoire, lorsque l'on cherche à classer des listes d'expressions figées.

Nous nous consacrons à l'étude syntaxique formelle de telles expressions. Nous montrerons qu'elles ne sont exceptionnelles ni par leur syntaxe, ni par rapport au lexique. Nous serons alors conduit à remettre en cause les rôles attribués à la syntaxe et au lexique. La forme de ces expressions permettra de proposer des mesures de la quantité de mémoire nécessaire à leur stockage.

Nous décrirons avant tout des phrases, mais la notion intuitive de "figé" s'applique à d'autres catégories.

1) Les noms:

Les expressions *cul de sac*, *pomme de terre*, se présentent avec la

structure productive *N de N* de *chef de groupe* ou de *bouteille de lait*. En fait, l'usage revient à considérer des noms composés, qui seraient mieux orthographiés avec des traits d'union: *cul-de-sac*, *pomme-de-terre*. Ces noms composés deviennent alors des entrées ordinaires de dictionnaire. Elles apparaissent dans des distributions nominales où elles ne sont pas distinguables des noms simples comme *impasse* ou *patate*. Les noms composés ont des formes et des contenus hétérogènes, comme le montrent les exemples *un aller et retour*, *un pied à terre*, *un je ne sais quoi*, qui mettent en jeu des parties variées du discours. Les noms composés peuvent avoir toutes les fonctions grammaticales des noms simples (sujet, objet, circonstanciel, etc.).

2) Les adverbes:

Dans des exemples comme

(7) Max a mangé le rôti à belles dents

(8) Ida terminera son livre à Pâques ou à la Trinité

(9) Max est parti en douce

il n'est pas possible de séparer la préposition de la séquence nominale qui la suit: il ne sera pas possible de retrouver avec le même sens *à Pâques ou à la Trinité*, *(Dét) belles dents*, *(Dét) douce*, dans d'autres groupes nominaux, avec un sens rappelant celui des phrases (7) à (9). Ceci est encore vrai pour les noms communs comme *insu* (*à l'insu de*): on parlera alors de locution prépositionnelle. Il existe des situations présentant une apparence de variation, comme dans les phrases:

{ Max a trouvé Ida dans le ruisseau
{ Max a sorti Ida du ruisseau

{ Max a mis Ida dans un mauvais pas
{ Max a sorti Ida d'un mauvais pas

mais nous en discuterons dans Gross (1981), où nous montrerons qu'elles restent bien figées.

3) Les verbes:

Il existe un certain nombre de verbes composés qui sont généralement classés de la même manière que les verbes simples:

(10) Ida a envoyé (promener son fils = son fils promener)

(11) Ce travail fait suer Max

(12) Ida a laissé tomber Max

(13) Max est allé trouver Luc

La raison pour laquelle nous considérons que ces phrases comportent des verbes composés est qu'elles ne sont pas analysables selon des règles qui s'appliquent aux phrases superficiellement identiques:

Ida a envoyé (son fils se reposer = se reposer son fils)

Ce travail fait dormir Max

Ida a laissé brûler le rôti

Max est allé examiner Luc

et qui conduisent aux phrases simples: *Son fils se repose*, *Max dort*, *Le rôti a brûlé*, *Max a examiné Luc*.

Si on les analysait de la même façon, les phrases (10) à (13) devraient comporter les phrases simples: **Luc promène*, *Max sue*, *Max tombe*, *Max a trouvé Luc*, ce qui n'est pas le cas.

1.1 *Un exemple*

L'examen d'un exemple donne des indications sur les problèmes que nous étudierons.

Considérons l'expression *casser sa pipe* = *mourir*, c'est-à-dire la phrase:

(14) Max a cassé sa pipe (Max est mort)

Son sens n'était pas prévisible à partir du sens des mots *casser* et *pipe*.

Le sujet de (14) est un *Nhum* variable, mais verbe et objet ne peuvent pas être modifiés:

- on ne peut pas substituer dans (14) de verbe synonyme à *casser*: les phrases

*Max a (brisé + rompu) sa pipe[1]

n'ont pas de sens apparenté à (14);

- on ne peut pas non plus substituer dans (14) de nom synonyme ou distributionnellement voisin de *pipe*, sans que disparaisse le sens spécifique de l'expression (14):

Max a cassé (son brûle-gueule + sa bouffarde + son fume-cigarette, etc.)

- on ne peut pas modifier le déterminant:

*Max a cassé sa propre pipe

*Max a cassé (une + la + cette) pipe

---

1. Nous utiliserons ici le symbole "*" pour indiquer que la forme n'a pas le sens idiomatique en jeu. La forme peut être acceptée avec un sens non pertinent à la discussion.

et le possessif est obligatoirement coréférent au sujet:

*Max a cassé leur(s) pipe(s)

Luc et Max ont cassé leur pipe

- on ne peut pas introduire de modifieur de *pipe*:

*Max a cassé sa vieille pipe

*Max a cassé sa pipe bien remplie[2]

et l'adjectif possessif n'a pas la source qu'il a habituellement: un complément *de N* ou une relative (souvent en *avoir*):

*(La maladie + il) a cassé la pipe de Max

*Max a cassé la pipe que le Seigneur lui a donnée[3]

Ainsi donc, des modifications couramment acceptées par des phrases quelconques sont interdites dans le cas figé. Le qualificatif "figé" apparaît comme justifié par les absences de variations que nous venons de constater. Toutefois, la poursuite de l'examen de cette forme indique diverses possibilités de variation:

- nous avons vu que la personne et le nombre du possessif sont variables avec le sujet,
- le mode du verbe n'est pas figé non plus; on observe

Max va casser sa pipe

Je crains que Max n'ait cassé sa pipe

Max aurait cassé sa pipe

---

2. Par analogie avec *une vie bien remplie*.
3. Par analogie avec *la vie que le Seigneur lui a donnée*.

En cassant sa pipe, Max a sauvé ses complices

et les adverbes de temps ne présentent pas de contraintes qui seraient dues au caractère figé de la forme:

Max va casser sa pipe dans peu de temps

Je crains que Max n'ait cassé sa pipe il y a peu de temps

- diverses insertions sont observables entre le verbe et le complément:

Nous casserons tous notre pipe un jour

Tu casseras aussi ta pipe

Max a cassé (bêtement + brusquement) sa pipe

La séquence *casser sa pipe* n'est donc pas aussi figée que les premières vérifications l'indiquaient. Les variations de temps et de positions des adverbes conduisent à l'analyser comme une structure verbale ou prédicative (*VP* ou *PredP* en grammaire générative), où *sa pipe* serait le complément (d'objet direct peut-être). Il est donc naturel de vérifier l'application des transformations à ces constructions. Ainsi, on constate que le passif ne s'applique pas:

*La pipe est cassée par Max

*La pipe de Max est cassée

ni la question:

* { - Qu'a cassé Max?
  - Sa pipe

ni la relativation:

*La pipe que Max a cassée fascine Luc[4]

La pronominalisation est acceptable:

?Max l'a cassée, sa pipe

Luc a cassé sa pipe et tu la casseras un jour aussi

Luc a cassé sa pipe et tu casseras la tienne un jour aussi

Il existe des raisons à caractère général qui font que certaines transformations ne sont pas applicables:

- la coréférence obligatoire entre sujet et possessif bloque le passif (Postal, 1971) comme dans

Son gâteau a été mangé par Max

où *son* ne peut se référer à *Max*; toutefois, dans la mesure où l'on accepte

Une fois sa pipe cassée, nous serons libres d'agir

il faut admettre l'existence d'une forme passive:

- la question en *que* ne s'applique que lorsque le pronom indéfini *quelque chose* est accepté comme objet direct, mais ce n'est pas le cas ici:

*Max a cassé quelque chose

- le pronom relatif a sa source dans un pronom coréférent, or des discours comme

*Max a cassé sa pipe, elle fascine Luc

---

4. Le sujet de *fasciner* est distributionnellement non restreint (*Nnr*), il n'y a donc pas de contrainte de sélection qui interdise cette combinaison sujet-verbe.

*Cette pipe dérangeait Luc, il l'a cassée

sont inacceptables. On remarquera que la pronominalisation qui a été acceptée ne mettait pas de coréférence en jeu.

De même, l'extraction dans *C'est...que* n'est pas applicable à *sa pipe*:

*Ce n'est pas la pipe que Max a cassée

*C'est la pipe que Max a cassée

En effet, l'extraction met en contraste deux groupes nominaux comparables (Gross, 1977), comme dans

C'est son gâteau que Max a mangé, ce n'est pas son pain

où le contraste opère entre deux compléments du verbe *manger* qui sont différents, mais distributionnellement voisins. Or, avec *casser*, il n'est pas possible de trouver deux compléments différents qui soient voisins en distribution; l'extraction n'a donc pas d'objet d'application.

Dans ces conditions, il est légitime de se demander dans quelle mesure la forme *casser sa pipe* est exceptionnelle, alors que du point de vue syntaxique, son comportement s'explique par le fait qu'elle ne répond pas aux conditions d'application des transformations. La suite de l'étude confirmera cette première observation.

1.2 *Notations*

Nous appellerons phrases libres les phrases simples où sujet et complément ont des distributions libres, c'est-à-dire uniquement contraintes du point de vue sémantique (e.g. entre *manger* et son objet direct N_1 =:*soupe* + *gâteau* + *etc.*). Ces phrases sont celles qui ont été étudiées par Boons, Guillet, Leclère (1976a, b), Gross (1975). Elles ont essen-

tiellement l'une des formes $N_0\ V(E + N_1)(E + Prép\ N_2)$. Nous appellerons phrases figées les phrases de même forme, où un ou plusieurs des actants N_0, N_1, N_2 sont lexicalement invariables.

Nous noterons C_i les positions nominales figées. Nous écrirons ainsi:

$N_0\ V\ C_1$ = : Max a cassé sa pipe

$N_0\ V\ C_1\ Prép\ C_2$ = : Max a pris le taureau par les cornes

Lorsque nous désirons expliciter une partie figée et en même temps noter sa position syntaxique, nous utiliserons des parenthèses indicées. Nous écrirons:

$N_0\ V\ à\ (_1\ C\ de\ N)$ = : L'erreur saute aux yeux d'Ida

ce qui revient à exprimer que dans $N_0\ V\ à\ N_1$, on a:

N_1 = : $(_1\ C\ de\ N)$ = : Les yeux d'Ida

autrement dit, le complément (d'indice 1) s'analyse en une partie figée C qui possède pour complément de nom la partie variable *de N*.

Nous allons rechercher des critères de séparation entre formes figées et formes libres. Ces critères seront morpho-syntaxiques dans la mesure du possible, mais nous ferons appel également à des intuitions de sens qui sont apparues comme reproductibles pour un nombre important de phrases comportant des séquences figées. Nous allons voir que la délimitation n'est pas simple à tracer, au point que syntaxiquement il semble exister un continuum entre formes figées et libres.

2. Degré de liberté

Les exemples de phrases que nous avons donnés ne sont qu'en partie fi-

gés, puisque les positions occupées par des noms propres *Max*, *Luc*, etc. sont susceptibles d'accepter des groupes nominaux quelconques, contraints sémantiquement par le sens de la phrase.

L'étude d'un lexique de phrases figées d'une taille substantielle donne un certain nombre d'indications sur la répartition des positions libres. C'est ainsi que l'on a pu constater que pour environ 8 000 phrases, il existe moins de 600 sujets figés. Par contre, on a décompté plus de 1 300 objets directs et plus de 1 700 objets indirects libres. On a encore observé plus de 1 000 compléments de noms figés. Les compléments apparaissent donc comme plus souvent figés que les sujets.

Nous donnerons un tableau plus détaillé de ces observations, mais auparavant nous examinerons en détail la nature qualitative des positions figées. Ainsi, nous serons mieux en mesure de cerner les limites de l'étude.

2.1 *Phrases entièrement figées et proverbes*

Considérons les deux expressions

(15) Les carottes sont cuites

(16) Tous les chemins mènent à Rome

L'intuition est nette: (15) n'est pas un proverbe, (16) est un proverbe. Les deux expressions sont figées de la même façon: ni dans l'une ni dans l'autre, il n'est possible d'opérer de commutations:

*Les patates sont cuites

*Toutes les autoroutes mènent à Rome

Pourtant leur statut est nettement distinct. L'intuition de proverbe

(d'adage, de maxime ou de sentence) paraît liée à un caractère de généralité de la phrase, parfois signalé au moyen de déterminants génériques. Par contre, une phrase comme (15) doit s'appliquer dans un contexte ou situation particulière. On pourrait être tenté de rechercher une base formelle à cette distinction de sens dans la nature des déterminants: spécifiques dans (15) et génériques dans (16), mais aucune étude syntaxique n'a pu mettre en évidence de différences objectives entre les deux types de déterminants.

Certains exemples de proverbes ont une structure syntaxique déviante; dans

Pierre qui roule n'amasse pas mousse

il n'y a de déterminant sur aucun des deux noms; or en règle générale, les noms comportent un article, surtout en position sujet. Mais de nombreux proverbes sont bien formés syntaxiquement, on ne peut donc pas les distinguer sur cette base.

Il existe des différences entre phrases figées et proverbiales, mais elles ne constituent pas des critères suffisants de séparation. Reprenons de ce point de vue les exemples précédents; dans (15): *les carottes sont cuites*, le temps est variable:

Quand Max arrivera, les carottes seront cuites

Quand Max est arrivé, les carottes étaient déjà cuites

ce temps n'est pas toujours suffixal:

En réalité, les carottes ont été cuites depuis le début

Les proverbes présentent également des variations de temps: on acceptera

ainsi des variantes comme

Dans ce temps-là, tous les chemins menaient à Rome, mais aujourd'hui...

Jamais pierre qui roule n'amassera (de) mousse

En général, les variations de temps-mode sont causées par les conditions de concordance: soit par des variations de compléments de temps comme ci-dessus, soit par l'insertion dans une complétive comme dans

J'ai vite compris que les carottes étaient cuites

Max aimerait que la fortune vienne en dormant

?Max a compris que pierre qui roule n'amasserait pas mousse

D'autres variations adverbiales sont également possibles, certaines, en insertion dans la séquence en principe figée:

Les carottes, avec Max, sont toujours cuites

Les carottes sont cette fois entièrement cuites

Pierre qui roule n'amasse (jamais + pas souvent) mousse

La différence de sens: général *vs* spécifique entraîne parfois des différences formelles entre proverbes et phrases figées:

a) les proverbes sont difficilement compatibles avec les adverbes marquant l'aspect ponctuel:

*Cette fois, pierre qui roule n'amasse pas mousse

mais on acceptera:

Il y a encore deux ans, la fortune venait en dormant

b) les phrases figées peuvent matérialiser leur caractère spécifique au moyen d'un pronom, c'est le cas de:

Le sort en est jeté

Le coeur n'y est pas

Le jeu n'en vaut pas la chandelle

Ça va barder

et les pronoms n'ont pas de source nominale:

*Le sort de (les choses + N) est jeté

?*Le coeur n'est pas à (cela + N)

*Le jeu ne vaut pas la chandelle de (cette affaire + N)

mais les phrases de même type:

Les deux font la paire

=?Les deux individus font la paire

qui comportent une notion non marquée de coréférence interdisent d'utiliser ces pronoms comme seul critère de distinction. Il est intéressant de noter que dans ces formes figées, l'élément pronominal reste très clairement porteur de coréférence, ce qui n'est pas le cas avec de nombreuses formes verbales libres comme *Luc en veut à Max*, *Luc l'emporte sur Max*, etc.

2.2 *Interjections*

L'intuition de base utilisée dans les études syntaxiques consiste à juger de la nature phrasale ou non d'une séquence de mots. Cette intuition distinguera les deux formes:

(17) Max dort

(18) le sommeil de Max

(17) est une phrase, mais (18) n'en est pas une. Il existe de nombreuses

autres distinctions intuitives qui n'ont pas la reproductibilité de l'intuition de phrase. Ainsi, la notion d'interjection peut paraître solidement établie: les expressions:

(19) Hep! Ouh-Ouh, Hop! Aïe! Hum!

sont des interjections, ce que ne sont pas (17), (18).

Cependant, de nombreuses formes font l'objet d'une intuition intermédiaire entre phrase et interjection; par exemple, il nous semble que les formes

(20) a. Marché conclu

b. Va-donc!

peuvent aussi bien être dénommées interjections que phrases entièrement figées. Traditionnellement, on distingue (20b) qui comporte un verbe et qui sera plus volontiers qualifié de phrase, de (20a) que les grammairiens répugnent à nommer phrase du fait de l'absence du verbe.

Il semble difficile de donner une définition formelle d'interjection, par exemple en termes de longueur. En général, une interjection est courte, mais pas forcément monosyllabique:

Allo. Ohé!

(20b) qui est également disyllabique, ne sera probablement pas appelé interjection. Notons que les formes (19) et (20) ainsi que (21) et (22) ci-après occupent des positions syntaxiques de phrases, en compagnie de certaines incises:

(Max devra partir), (s'exclama-t-il + fit-il)

(Hep + Aïe + Marché conclu), (s'exclama-t-il + fit-il)

Cette complémentarité tend à indiquer que les formes (17) à (20) ont un statut de phrase. Notons cependant que l'on observe des formes comme

(À Ida! + Un livre!) (s'exclama-t-il + fit-il)

qui sont superficiellement voisines, mais ces derniers énoncés ne sont pas complets: pour être interprétés, ils nécessitent un contexte, ce qui n'est pas le cas pour les formes (17) à (20).

Nous avons encore considéré comme phrases figées une série de formes sans verbe, comme

(21) Au feu. À l'abordage. À vos marques. En voiture. À vos souhaits. À la santé de Max.

Ce sont toutes des exclamations. Notons que des formes exclamatives comme

(22) Quel bel été!

sont de nature voisine. Toutefois, la productivité de (22) pourrait justifier une analyse par effacement d'un verbe; le caractère figé des formes (21) rend peut-être moins évident une telle analyse.

Signalons encore:

- les jurons:

(23) Sacredieu! Merde! Bordel! Vérole! Chiotte!, etc.
Nom de (Dieu + nom + une pipe + un chien), etc.

qui ont des propriétés combinatoires variées, au point que certains assemblages semblent récursifs:

(24) Sacré nom de Dieu de putain de bordel de merde

en particulier *putain de* est un élément aisément insérable:

Sacré putain de nom de Dieu de putain de bordel de merde

- les formules de politesse:

(25) Adieu, Bonjour, Au revoir, Bonne nuit, etc.

(26) Bon dimanche, Joyeux anniversaire, Bon retour, etc.

certaines de ces formules sont productives du point de vue lexical. Elles pourraient s'analyser par des effacements de performatifs:

(27) Je vous dis = *E*

(28) Je vous souhaite un(e) = *E*

Les formes suivantes s'analyseraient en termes d'effacement différents:

Vous n'avez pas de chance = Pas de chance!

C'est du tonnerre = Du tonnerre!

Il n'y a rien à signaler = Rien à signaler!

Dans tous ces cas, l'effacement est complémentaire d'un renforcement d'intonation exclamative;

- des expressions pratiquement dénuées de sens, qui, actuellement, sont des interjections. Ce serait le cas pour:

En voiture Simone!
Chauffe Marcel!
Tu l'as dit bouffi, etc.

Diverses autres expressions plus ou moins bien formées déclenchent l'intuition de phrase:

(29) Sauve qui peut! La ferme! Ferme-la! Bas les pattes!
Paix à l'âme de Max! À d'autres!

Leur variété formelle permet d'affirmer qu'il n'existe pas de différence

fondamentale entre les interjections comme (19) et les phrases entièrement figées en 2.1.

Nous n'avons pas effectué un recensement des formes sans verbe qui déclenchent l'intuition de phrase, nous limitant à représenter une centaine de ces expressions. D'une part, leur nombre pourrait être suffisamment élevé pour qu'elles soient difficilement négligeables en tant que formes exceptionnelles. D'autre part, certaines de ces expressions sont productives du point de vue structural: elles présentent des propriétés syntaxiques observées sur des formes courantes, comme par exemple la formation de possessifs dans:

À la santé des mariés! = À leur santé! = À la leur!

2.3 *Sens figuré*

Le terme de "sens figuré" pose le problème de l'interprétation de certaines phrases; par exemple, la phrase

(30) Max a truffé son discours de plaisanteries

ne comporte pas le sens de *truffe*, présent dans le sens propre:

(31) Max a truffé la dinde de truffes du Pakistan

Elle est d'ailleurs synonyme de:

(32) Max a (bourré + rempli) son discours de plaisanteries

Dans la situation (30), et même dans (32), on peut donc arguer que le sens des mots intervient de façon irrégulière dans l'interprétation de la phrase (Boons , 1971); autrement dit, nous ne sommes pas loin de la situation figée.

L'étude du sens figuré des verbes, donc des phrases simples en jeu, n'a pas été entreprise de façon systématique. Les dictionnaires distinguent généralement divers sens ou emplois d'un mot donné, mais les distinctions sont toujours intuitives. Une étude précise devra motiver ces distinctions, c'est-à-dire lier les différences de sens à des variations de forme conduisant à des résultats reproductibles. Il s'agit d'un problème complexe partiellement traité lors de la construction du lexique-grammaire du L.A.D.L. En effet, l'extension de l'étude des expressions figées à certains sens figurés constitue une contribution à la représentation des divers emplois d'un verbe, et donc de la distinction des sens associés aux phrases simples.

Nous avons donc décrit comme des expressions figées ce qui est parfois appelé sens figuré, métaphore ou cliché. Mais nous n'avons retenu que des cas où les possibilités de variations de la partie figurée étaient faibles[5]. Ainsi, dans l'exemple (30-31), on peut considérer que c'est un changement de la distribution dans le couple objet direct - complément indirect qui modifie le sens. Dans le sens propre (31), l'objet direct interne sera par exemple *nourriture*, et tout nom de nourriture pourra être objet direct. Dans le sens figuré (30), l'objet direct sera un terme comme *ses mots* (les mots prononcés ou écrits par le sujet de *truffer*); dès lors tout terme de production écrite (*texte*, *roman*, etc.) ou orale (*homé-*

---

5. Par exemple, nous avons privilégié la représentation de
(i) Max caresse de noirs dessins
que l'on peut aussi qualifier de cliché, par rapport aux nombreuses variantes du qualificatif, moins marquées du point de vue de l'usage, comme
(ii) Max caresse des dessins (inavouables + très clairs)

lie, *chanson*, etc.) pourra être objet direct de *truffer*. Nous appelons productive une telle situation, et nous l'opposons par exemple à la situation figée de

Max couve Ida des yeux

où l'on peut substituer *le regard* à *les yeux* sans changer le sens:

Max couve Ida du regard

mais aucun autre nom n'est accepté en position de complément indirect de ces phrases.

Il n'est pas facile non plus de séparer les formes figées de formes intuitivement fréquentes[6] comme par exemple

Ces personnes ont transféré des capitaux en Suisse

dont on ne dira pas qu'il s'agit d'un cliché. Par contre, on a l'impression que les formes suivantes sont courantes ou familières:

Tous les avions sont rentrés à leur base

Ils poursuivent un combat d'avant-garde contre les forces attardées de l'impérialisme

Ils luttent pour l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs

Il s'agit peut-être ici d'un autre phénomène, voisin de la constitution d'un vocabulaire technique ou liturgique, et qui débouche éventuellement sur la fixation de certaines formes. Pour l'instant, dans ces phrases, les cooccurrences de termes, c'est-à-dire les commutations, sont normales.

---

6. Rappelons qu'il n'a jamais été possible de déterminer des fréquences d'utilisation de mots, au sens statistique du terme.

Remarque sur l'interprétation:

Les expressions figées et les métaphores donnent lieu à un phénomène général d'interprétation. De la même façon qu'une composition graphique trouve toujours une interprétation, éventuellement locale (voir le cas extrême du test Rorschach), il sera possible d'interpréter des séquences de mots syntaxiquement correctes, mais dont les mots ne permettent pas une cohérence sémantique. Les exemples suivants illustrent ce réflexe: dans

Max joue sur plusieurs tableaux

Max perd sur tous les tableaux

on rapprochera probablement *tableau* de *table de jeu*, ce qui fournit une base lexicale pour l'interprétation (figurée) recherchée.

Un autre exemple de passage du sens propre au sens figuré est le suivant: la phrase

(33) Max n'attache pas son chien avec des saucisses

correspond à un sens propre où l'on attacherait un chien avec un matériau <u>coûteux</u>. La "traduction" de l'expression par

Max est avare

peut alors être considérée comme un sens figuré de (33). Notons que certains locuteurs interrogés proposent une autre interprétation de (33); celle-ci est vraisemblablement déduite de façon analogue à partir d'un sens propre où l'on attacherait un chien avec un matériau <u>inefficace</u>: la phrase

Max attache son chien avec des saucisses

signifie alors que *Max* fait des choses absurdes et sa négation aurait pour sens:

Max prend un minimum de précautions

Cette interprétation semble être celle de Nisard (1980, p. 52).

Nous ne nous intéresserons en aucune façon à l'explication du sens des formes figées. L'activité qui consiste à expliquer le sens ou l'apparition d'une forme figée appartient au domaine de l'étymologie. A ce propos, nous prenons au sérieux l'emploi du terme de réflexe dans les recherches d'explications des irrégularités linguistiques (ou psychologiques). Le besoin d'explication nous est apparu comme extrêmement compulsif pour les locuteurs confrontés à des formes figées. Nous avons observé ce comportement dans des milieux variés en culture et en âge. C'est ce comportement qui crée les étymologies populaires.

Par ailleurs, un premier examen des formes figées indique une variété énorme de situations, au point que toutes les explications nous sont apparues comme autant d'anecdotes individuelles d'où il semble difficile d'extraire des principes généraux de formation. On s'en convaincra aisément en compulsant les lexiques d'expressions figées: ils sont essentiellement constitués de telles anecdotes, souvent fort divertissantes (Rey et Chantereau, 1980).

2.4 *Vocabulaire technique*

Les vocabulaires techniques donnent également lieu à des formes difficilement interprétables à partir de leurs éléments constitutifs, ainsi le vocabulaire culinaire:

Max fatigue la salade

Ida roule son couscous[7]

Eva blanchit les légumes

sportif:

Max saute (à la perche
+ en longueur
+ en hauteur
+ en ciseau
+ en rouleau + etc.)

Il n'est guère possible de séparer les vocabulaires techniques du vocabulaire ordinaire. S'il nous a été possible de classer comme techniques les exemples précédents, il est difficile de soutenir que les façons suivantes de *boire* appartiennent à un vocabulaire technique; pourtant, les phrases sont du même type:

Max boit (à la bouteille + au goulot + à la régalade
+ cul sec + d'un trait + d'une traite)

De telles familles de constructions, où des adverbes figés ne se combinent qu'avec un petit nombre de verbes, sont vraisemblablement nombreuses.

Nous avons mentionné la composition des noms à la section 1; le vocabulaire scientifique et technique fait largement usage de ce procédé. En fait, l'introduction de mots nouveaux construits de toutes pièces comme *radar* ou *laser* est plutôt rare, et le procédé général consiste à composer des mots existants comme dans

canon à électron, mémoire de masse, génie génétique,
changement de vitesse, verre de contact, poêle à frire

---

7. Opération qui consiste à étaler et décoller la semoule à mi-cuisson.

Vu les dimensions des dictionnaires techniques, il ne fait pas de doute que le nombre de ces termes composés est plus élevé que celui des termes simples.

3. Classification des formes figées

Phrases minimales:

Les phrases minimales sont, en première approximation, les formes où les compléments ne peuvent pas être omis, dont l'examen dépasse la présente étude. La variété des formes figées données en exemple en 1. met en évidence le fait que le nombre et la position syntaxique des parties libres et figées sont variables[8]. Nous baserons notre classification sur ces deux critères.

Auparavant, il est important de remarquer qu'il est possible de parler de positions syntaxiques dans les mêmes termes qu'avec les phrases libres, ce qui nous a conduit aux notations données en 1.2. Or une telle situation ne va pas de soi. En effet, le sens des expressions figées n'est pas lié au sens des mots, il n'y a donc pas de raison qu'elles soient constituées à partir de mots, elles auraient tout aussi bien pu être formées de suites de syllabes quelconques du français (*e.g.* des onomatopées "longues"). Mais on constate que dans leur majorité, les expressions figées sont constituées de mots existants par ailleurs. Ainsi, les exemples comme: *apurer un compte*, et *avoir marre de*, qui sont tels que *apurer* et *marre* n'ont pas d'autres emplois, sont l'exception, le cas général étant

8. Cette variabilité a probablement contribué à donner l'impression que les expressions figées étaient des objets exceptionnels.

celui de *casser sa pipe*, où *casser* et *pipe* sont présents dans le lexique des formes libres.

De plus, les mots constituant les expressions figées sont assemblés de façon syntaxiquement correcte. Cette observation ne va pas de soi non plus: il n'y a pas de raison que des assemblages sémantiquement aberrants respectent les règles de la grammaire, surtout dans le cadre de théories et croyances où sens et forme sont liés. L'étude systématique des phrases figées a permis de constater qu'en effet des formes comme

Max a fait d'une pierre deux coups

où l'ordre des compléments direct et indirect est inversé sont rares par rapport aux cas usuels où les deux ordres sont possibles[9]

*Max a fait deux coups d'une pierre

Max a fait deux cales d'une pierre

?Max a fait d'une pierre deux cales

La rareté est la même pour des formes comme

Libre à Max de partir

Force nous est de constater que Max est parti

Grand bien fasse à Max de partir

qui sont indiscutablement des phrases, mais qui n'ont pas une analyse grammaticale normale.

Nous avons encore constaté le fait suivant: on ne rencontre jamais plus de deux compléments figés. Cette limitation n'était pas prévisible.

---

9. Dans des conditions de longueur ou d'effet emphatique.

Nous avons donné (section 1) des exemples de phrases à 1 ou 2 compléments, et rien ne s'opposait à ce qu'il existe des exemples à 3 compléments figés. Or, dans notre étude (8 000 phrases figées), nous n'en avons pas rencontré.

Nous pouvons néanmoins construire des formes comme

Max a pris le taureau par les cornes avec pertes et fracas

qui ont cette apparence, mais *avec pertes et fracas* y est un adverbe figé, que l'on retrouve avec le même sens, lorsqu'il porte sur des phrases libres comme

Max a quitté son usine avec pertes et fracas

Les deux premiers compléments: *le taureau* et *par les cornes* n'ont pas cette propriété.

Dans ces conditions, nous pouvons énumérer les formes de phrases figées de la façon suivante:

(CO)	:	$C_0\ V\ \Omega$	(sujet figé, séquence complément quelconque)
(C1)	:	$N_0\ V\ C_1$	(sujet libre, compl. direct figé)
(CP1)	:	$N_0\ V\ Prép\ C_1$	(sujet libre, compl. indirect figé)
(C1PN)	:	$N_0\ V\ C_1\ Prép\ N_2$	(sujet et 2e compl. libres, 1er compl. figé)
(CNP2)	:	$N_0\ V\ N_1\ Prép\ C_2$	(sujet et 1er compl. libres, 2e compl. figé)
(C1P2)	:	$N_0\ V\ C_1\ Prép\ C_2$	(sujet libre, 2 compl. figés)

À la gauche de chaque structure figure le sigle de la classe lexicale. Nous avons vu que certains C_i n'étaient pas entièrement figés, que leurs *Dét* et *Modif* étaient libres. On distinguera en particulier, le cas où le *Modif* est un complément de nom libre, nous le notons ($_i$ *C de N*). Cette

propriété nous conduit à expliciter les structures suivantes:

N_0 V $(_1$ C *de* $N)$ = : Luc casse les oreilles de Max
= : Luc boit les paroles de Max

(CPN): N_0 V *Prep* $(_1$ C *de* $N)$ = : Luc marcherait sur le corps de Max

Pour ces constructions, nous avons encoré séparé deux types de comportements du complément libre *de N*:

N_0 V $(_1$ C *de* $N)$ = N_0 V C_1 *à* N = : Luc casse les oreilles à Max
?*Luc boit les paroles à Max.

La pronominalisation de *à N* distingue plus nettement encore les deux cas:

(CAN): Luc lui casse les oreilles

(CDN): *Luc lui boit les paroles

Nous avons encore utilisé comme critère de constitution de classes la possibilité pour les positions libres d'accepter ou non une complétive (ou une infinitive):

(C5) : Que Max soit venu va droit au coeur de Luc.

Cette complétive sujet est analogue à celle de la table 5 (Gross , 1975)

(C6) : Luc lui a envoyé dans les gencives qu'il était en faute

(C7) : Max porte un certain intérêt à ce que tout soit en ordre

(C8) : Max se bat l'oeil de ce que Léa parte

Il existe encore une classe où le complément figé est un adjectif (s'accorde avec N_0) ou un adverbe:

(CADV): Léa joue gagnante

Léa se tient coite

ainsi qu'une classe résiduelle dont les compléments sont hétérogènes:

(CX): Ce livre s'appelle reviens

Max peut toujours courir

Max sait de quoi l'avenir est fait

Sauf cas particuliers, les classes que nous venons de définir ne mettent pas en jeu de verbes supports (Gross, 1981) Ceux-ci devront faire l'objet d'une classification spécifique dont il existe des éléments:

- classes de construction en *faire* (Giry-Schneider, 1978);
- classes de construction en *avoir* (Meunier, 1977);
- classes de constructions en *être en* (de Negroni-Peyre, 1978);
- classes de constructions *être Prép X* (Danlos, 1980).

On distingue de plus des quelques classes suivantes:

- combinaisons figées C_0 *être Prép* C_1:

(EOP1): Le gosier de Max est en pente

d'où un opérateur N_0 *avoir* dérivera:

Max a le gosier en pente

- formes en *avoir* à un ou deux compléments:

(A1): Max a l'embarras du choix

(A12): Max a eu le nez creux

(A1P2): Max a de la suite dans les idées

(A1PN): Max a l'oeil sur Luc

(ANP2): Max a Luc sur le dos

Comme les noms de classes l'indiquent, nous avons utilisé les mêmes critères de classification pour les verbes supports que pour les autres verbes. La classification pourra donc être poursuivie de façon analogue, par

exemple en adjoignant les classes

(EDN): Ce livre est le cadet des soucis de Max

(ADN): Max a eu le fin mot du scandale

(FDN): Ce livre fait l'objet de critiques

qui sont les analogues de (CDN).

Une table (voir page suivante) donne les nombres d'éléments des classes que nous venons de définir (ces nombres sont ceux de décembre 1980; en novembre 1981, le total de 10 000 était dépassé).

Il ne fait aucun doute que de nombreuses adjonctions peuvent être faites à ces listes. Ainsi, le niveau de langue exploré est standard, les incursions dans le littéraire et le vulgaire étant limitées. Il y a donc des possibilités d'extension à d'autres niveaux de langue. De plus, nous ne prétendons pas avoir été exhaustifs pour le niveau standard, et le dépouillement de lexiques et de textes devrait conduire à un accroissement notable de la taille de nos listes.

L'étude purement descriptive qui vient d'être présentée n'est donc pas terminée, mais elle autorise déjà un certain nombre de remarques. Nous signalons brièvement ici quelques conséquences qui donneront lieu ultérieurement à des études plus poussées.

En 1.2, nous avons signalé que les phrases à verbe, simples et non figées, avaient été étudiées systématiquement. Leur nombre s'élève à 8 000 environ. Dans les mêmes conditions de recensement, nous avons observé plus de 8 000 phrases non figées. Ces deux nombres sont comparables: par exemple, *mourir* est compté pour une entrée et *casser sa pipe*

TABLE

C1	N_0 V C_1	Il a loupé le coche	1 800
CAN	$N_0C(_1C$ à, de N)	Cela a délié la langue de Max (=lui)	350
CDN	$N_0V(_1C$ de N)	Il bat le rappel de ses amis	250
CP1	N_0V Prép C_1	Il charrie dans les bégonias	950
CPN	N_0V Prép ($_1C$ de N)	Il abonde dans le sens de Max	150
C1PN	N_0V C_1 Prép N_2	Il a déchargé sa bile sur Max	1 300
CNP2	N_0V N_1 Prép C_2	Ils ont passé Max par les armes	1 000
C1P2	N_0VC_1 Prép C_2	Il met de l'eau dans son vin	600
C5	Que P V Prép C_1	Que Max reste milite en sa faveur	100
C6	N_0V Qu P Prép C_2	Il a pris du bon côté que Max reste	200
C7	N_0 VC_1 à ce Qu P	Il a dit non à ce que Max reste	100
C8	N_0 V C_1 de ce Qu P	Il se mord les doigts de ce qu'il est resté	200
CADV	N_0 V Adv	Cela ne pisse pas loin	150
CX	N_0 V X	Il est parti sans laisser d'adresse	70
CO	C_0 V Ω	La moutarde monte au nez de Max	600
A1	N_0 avoir C_1	Il a eu le mot de la fin	50
A1PN	N_0 avoir C_1 Prép N_2	Il a barre sur Max	70
ANP2	N_0 avoir N_1 Prép C_2	Il a Max en horreur	50
A12	N_0 avoir C_1 Adj_1	Il a la vue basse	70
A1P2	N_0 avoir C_1 Prép C_2	Il a mal aux cheveux	150
EO1	C_0 de N être Adj	La barbe de Max est fleurie	200
EOP1	C_0 être Prép C_1	La boule de Max est à zéro	100
		TOTAL	8 510

également. Dans le cas de variantes internes à l'expression, comme

Cette affaire casse les pieds de Max

Cette affaire casse les couilles de Max

un problème de comptage se pose: les deux phrases ont exactement le même sens, seule une différence de niveau de langue (standard *vs.* vulgaire) accompagne le changement de complément direct. Malgré la parenté sémantique, syntaxique et lexicale de ces deux phrases, nous les avons décomptées comme constituant 2 entrées indépendantes. Une observation peut motiver une telle décision: si nous considérons les phrases libres:

Cette affaire embête Max

Cette affaire emmerde Max

elles sont synonymes de la même façon que les deux phrases figées; puisqu'elles diffèrent par le verbe, elles sont comptées comme 2 entrées.

Nous constatons donc que les formes figées, qui sont traditionnellement considérées comme des exceptions, occupent dans le lexique un volume comparable à celui des formes libres correspondantes.

Du point de vue syntaxique, l'étude individuelle des phrases figées montre qu'elles sont bien formées, c'est-à-dire que les règles de constitution et de transformation des phrases simples s'y appliquent de la même façon que dans le cas libre[10].

---

10. Ce résultat s'oppose à l'attitude que l'on trouve dans les nombreuses études sur les formes figées. Nous n'avons cité aucune de ces études dans notre bibliographie, pour la raison qu'elles ne contiennent que peu d'exemples, ce qui est la conséquence de la position théorique sur la nature exceptionnelle des formes figées. Nous citons les principaux recueils et dictionnaires que nous avons utilisés lors de la constitution de nos matériaux.

Le sens des mots n'intervient pas dans l'interprétation des expressions figées, elles sont donc apprises par coeur. Ce mode d'apprentissage apparaît comme important dans la maîtrise de la syntaxe d'une langue. La plupart des discussions sur le caractère inné ou acquis d'une langue ne reposant sur aucune donnée proprement linguistique, le nombre et la forme des expressions figées pourrait constituer un élément nouveau.

Puisque la syntaxe des formes figées ne diffère pas de la syntaxe des formes libres, et vu l'importance des formes figées, on doit se réinterroger sur le rôle de la syntaxe par rapport à l'interprétation sémantique dans le cas libre. Nous pensons que ce rôle est des plus limités et que la syntaxe n'aurait surtout qu'un rôle prosodique: elle aurait pour fonction de déterminer une scansion des séquences de phonèmes. Le rythme ainsi imposé aux phrases faciliterait la mémorisation.

Outre ces observations globales, les expressions figées peuvent constituer un outil nouveau dans l'étude de divers problèmes linguistiques. En effet, par définition, les expressions figées n'apparaissent que dans un nombre restreint de formes syntaxiques. Si on les observe dans des contextes inattendus, il se pose alors la question de l'existence d'une relation entre ces contextes. Considérons par exemple la phrase

(34) Il y a belle lurette que Max est parti

L'expression *belle lurette* y est figée. Mais nous l'observons aussi dans les phrases synonymes:

(35) Voi(ci + là) belle lurette que Max est parti

(36) Cela fait belle lurette que Max est parti

(37) Max est parti, il y a belle lurette

(38) Max est parti, voilà belle lurette[11]

Dans (36), *cela* est un pronom impersonnel et *faire* n'a pas d'autre sujet. On peut donc considérer les phrases (34) et (36) comme de simples variantes morphonémiques, puisque leurs structures sont identiques.

La partie figée de (34) et (35) se retrouve en position adverbiale dans (37) et (38); l'analyse de Harris (1976) permet de "descendre" un tel prédicat à l'intérieur d'une complétive, et donc de relier (34) - (36) avec (37) - (38). Les conditions morphémiques de la relation sont extrêmement spécifiques, et elles auraient été difficiles à détecter dans le cas général de phrases comme:

---

11. On observe d'autres adverbes, comme dans
Max est parti depuis belle lurette
Max ne viendra pas d'ici belle lurette
Max ne viendra pas avant belle lurette
On remarquera que *belle lurette* y apparaît comme un substitut de l'adverbe interrogatif *quand*:
-Depuis quand Max est-il parti?
-Depuis belle lurette
-Max viendra d'ici quand?
-Pas d'ici belle lurette
Or dans les phrases (34) - (36), *belle lurette* ne peut pas répondre à la question en *quand*:
*Quand y a-t-il que Max est parti?, etc.
La question que nous observons est celle qui correspond à (37) ou à (38):
-Quand Max est-il parti?
-Il y a belle lurette
ou -(Cela fait + voilà) belle lurette
c'est la forme complexe en *il y a* (*voilà*, *cela fait*) qui est complément de temps. Ces adverbes posent donc un problème puisqu'ils donnent lieu à des questions où *quand* est en distribution complémentaire avec *belle lurette*. De même qu'avec *d'ici belle lurette*, il apparaît que l'on a affaire à deux niveaux de compléments. On peut alors envisager qu'à la "jonction" des deux niveaux il se produit, en plus des contractions de prépositions (Gross, 1977a, p. 76), une contraction de la partie figée, *il y a* = *E* par exemple.

Il y a dix ans que Max est parti

= Voici dix ans que Max est parti

= Cela fait dix ans que Max est parti

= Max est parti il y a dix ans

= Max est parti voici dix ans

Ici, il n'existait pas de raisons *a priori* de relier entre elles ces phrases, la syntaxe des phrases figées fournit un argument.

Il est donc possible de suivre assez aisément une forme figée dans ses divers emplois. Cette procédure pourrait s'appliquer en diachronie ou dans les comparaisons entre langues: il est courant dans les langues européennes, que des expressions figées se conservent ou se traduisent mot-à-mot avec la même signification.

Ainsi, il apparaît que les expressions figées habituellement écartées des discussions théoriques, constituent un domaine d'études à part entière.

Maurice Gross
Université Paris VII
Laboratoire d'Automatique Documentaire
et Linguistique (L.A.D.L.)

RÉFÉRENCES

BOONS, J.-P. (1971) "Métaphore et baisse de la redondance", *Langue française* 11, Paris, Larousse.

BOONS, J.-P., À. GUILLET et Ch. LECLÈRE (1976a) *La structure des phrases simples en français*: I *Les verbes intransitifs*, Genève, Droz.

BOONS, J.-P., À. GUILLET et Ch. LECLÈRE (1976b) *La structure des phrases simples en français*: II *Quelques classes de verbes transitifs*, Rapport de recherches n° 6, L.A.D.L., Université Paris VII.

BRASSENS, G. (1968) *La tour des miracles*, Paris, Stock, collection 10-18, 182 p.

DANLOS, L. (1980) *Représentation d'informations linguistiques*: *Constructions N être Prép X*, thèse de 3e cycle, L.A.D.L., Université Paris VII.

DEMARTEAU, S. (s.d.) *Le roman des proverbes en action*, Paris, Librairie académique Didier, 2 vol., 592 p.

GIRY-SCHNEIDER, J. (1978) *Les nominalisations en français*, Genève, Droz.

GROSS, M. (1975) *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.

GROSS, M. (1977) "Une analyse non présuppositionnelle de l'extraction dans C'est...Qu", *Linguisticae Investigationes*, I-1, Amsterdam, J. Benjamins B.V., p. 39-62.

GROSS, M. (1977a) *Grammaire transformationnelle du français: Syntaxe du nom*, Paris, Larousse, 256 p.

GROSS, M. (1979) "On the Failure of Generative Grammar", *Language*, 55-4, p. 859-885.

GROSS, M. (1981) "Formes syntaxiques simples et prédicats sémantiques", *Langages*, Paris, Larousse.

GUIRAUD, P. (1961) *Les locutions françaises*, Paris, P.U.F., Que sais-je?.

HARRIS, Z.S. (1976) *Cours de syntaxe*, Paris, Le Seuil.

LEXIS (1975) *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Larousse.

MEUNIER, A. (1977) "Sur les bases syntaxiques de la morphologie dérivationnelle", *Linguisticae Investigationes*, I-2, Amsterdam, John Benjamins B.V., p. 287-332.

NEGRONI-PEYRE, D. de (1978) "Nominalisation par *être en* et réflexivation", *Linguisticae Investigationes*, II-1, Amsterdam, John Benjamins B.V., p. 127-163.

NISARD, Ch. (1980) *De quelques parisianismes populaires et autres locutions*, Paris, Editions de la Butte-aux-Cailles, 232 p.

LE PETIT ROBERT (1977) Paris, Le Robert.

POSTAL, P. (1971) *Cross-over Phenomena*, New York, Holt, Rinehart and Wilson.

RAT, M. (1957) *Dictionnaire des locutions françaises*, Paris, Larousse.

REY, A. et S. CHANTEREAU (1979) *Dictionnaire des expressions et locutions figurées*, Paris, Les Usuels du Robert, 946 p.

RIGAUD, L. (1887) *Dictionnaire des lieux communs*, Paris, Ollendorf, 332 p.